

Asbl "Les amis de l'Académie d'Eghezée"
Périodique trimestriel d'informations
Avril 1997

Bureau postal : 5310 Eghezée
Editeur responsable : A. Buron
Rue de la Gare, 1/5310 Eghezée

L'ACADEMIE

M. MARECHAL
MARC
RUE DE LA PEPINIERE 1
5170 PROFONDEVILLE



A PROPOS DE LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE...(OU DE LA SUIVANTE)

Au moment de rédiger ce numéro de votre périodique, nous apprenons que l'avant-projet de décret qui devrait réorganiser le mode de fonctionnement des académies a été voté par la Communauté Française. Si certains de points de ce décret touchent plus directement la fonction professorale (statut, barèmes etc...), d'autres, au contraire, concernent directement les utilisateurs de notre enseignement, c'est-à-dire vous ou vos enfants! Essayons d'y voir clair...

Avant tout, précisons que l'application de cet avant-projet (devenu projet) ne sera pas effective à coup sûr pour septembre 1997. Disons que les chances d'y arriver sont réelles... Ceci dit, de quoi s'agit-il?

1) L'expérimentation pédagogique en cours depuis 1990 (appelée selon les cas, "réforme" ou "type 1") sera élargie à tous les établissements. Il n'y aura plus qu'un seul type d'organisation des études, alors qu'une vingtaine d'académies sont encore à ce jour dans le "type 2" (traditionnel).

2) La liberté pédagogique sera de mise (méthodologies, programmes, seuils de compétence...) mais les établissements devront respecter certaines dispositions fondamentales, tant dans l'organisation, dans l'évaluation des élèves... que dans la philosophie de l'enseignement

-au niveau de l'organisation

- *périodes de cours de 50 minutes (au lieu de 60)
- *organisation d'une structure en Y : tronc commun (*formation*), puis sections "amateur" (*qualification*) ou de niveau préprofessionnel (*transition*)
- *cours d'instrument ou de déclamation semi-collectif (ce qui n'exclut pas des plages individuelles)

-au niveau de l'évaluation des élèves

- *les modalités de l'évaluation font partie du projet de l'établissement, voire, dans certains cas, du projet de classe du professeur. Elles peuvent consister en examens traditionnels, en auditions, en huis-clos, évaluation permanente etc...
- *quelles que soient les formes que prennent l'évaluation, les quatre critères suivants doivent toujours être pris en considération :
 - la maîtrise technique
 - l'autonomie
 - la créativité
 - l'intelligence de la discipline
- *pour ces quatre paramètres fondamentaux, et pour toutes les disciplines, la notion de seuils de compétence est introduite. A la place de programmes annuels de matière (comme à l'école du jour), on prévoit des compétences que l'élève doit avoir acquises dans des périodes de temps plus larges (2, 3 ou 5 ans, p.ex.) mais définies précisément. Ces échéances sont bien sûr connues des élèves et de leurs parents.

-au niveau de la philosophie de l'enseignement...

- *les études doivent permettre un élargissement des horizons artistiques de l'élève. La matière ne doit donc plus correspondre uniquement à des impératifs académiques (en musique, p. ex., tous les styles peuvent être abordés, pourvu qu'ils le soient dans un véritable projet pédagogique).
- *les différentes propositions pédagogiques du décret favorisent en fait, si on y est attentif, le travail de l'imagination, moteur de toute créativité porteuse d'un avenir autre, et ceci, tant au bénéfice de l'élève.. que de celui du professeur.

Vous vous en êtes certainement rendu compte, plusieurs des points décrits ici font partie depuis quelques années déjà des manières de faire de notre académie, surtout dans le domaine musical, puisque ce domaine a été en premier lieu l'objet de réflexions dans les communautés éducatives.

Par ailleurs, il faut noter que s'il y a une large ouverture sur la liberté pédagogique et sur la prise en compte des goûts et des aspirations du public, il y a en même temps une affirmation très nette de l'enseignement artistique en académie de se positionner dans un plan général de *formation*, et



non pas d'être seulement un dispensateur de loisirs. Il est de plus en plus clair en effet que, hormis quelques courageuses initiatives isolées, l'abandon progressif des matières et des pratiques artistiques dans l'enseignement général devient une réalité. L'action des académies devient donc de première nécessité. L'objet n'est pas d'entamer ici un débat sur l'enseignement général, mais nous ne connaissons aucun pédagogue un tant soit peu pétri d'humanisme qui miserait, ne serait-ce qu'un pauvre franc, sur une scolarité orientée vers la seule démarche de la rentabilité immédiate.

Les académies, chacune à leur manière sans doute, sont désireuses d'apporter leur contribution à un enseignement -même partagé- prenant en compte tous les aspects de la personne. Pour cela, elles doivent certes se poser sans cesse les bonnes questions, reconsidérer bien souvent leurs manières de faire, mais aussi préciser exactement aux élèves les exigences de l'apprentissage artistique, dialoguer avec les parents pour l'aide qu'ils peuvent apporter à leurs enfants...en résumé, adopter peu à peu les attitudes propres à un enseignement véritable.

Depuis plusieurs années, les professeurs de notre académie débattent de toutes ces questions. Peu à peu, les choses se clarifient...

A la rentrée de septembre, les élèves recevront une brochure contenant toutes les informations sur les itinéraires qu'ils emprunteront lors de leurs études artistiques. Les seuils de compétence y seront bien sûr définis pour les disciplines auxquelles ils se seront inscrits. Pour une meilleure compréhension, dans le prochain numéro de ce périodique, nous illustrerons par des exemples concrets le rôle et l'intérêt de ces seuils de compétence, véritables bases de notre enseignement.

En attendant, ...que nos élèves chantent, récitent, jouent et dansent plus encore que de coutume!

M.M.



STAGES D'ÉTÉ 1997

Le dépliant présentant les stages d'été organisés par notre asbl est sorti!

Demandez-le à l'académie!

Forum de l'enseignement artistique au Botanique

Apprendre en agissant

Organisée par le Conseil de la musique, en collaboration avec le Botanique qui lui avait ouvert toutes ses salles, le Forum de l'éducation artistique («Le Soir» des 22, 23 et 24 février) a manifestement répondu à une attente, si l'on en juge par l'afflux d'un public venu des quatre coins de la Belgique: directeurs, professeurs d'académie, parents, enfants et curieux de tous horizons... La journée de samedi se répartissait entre de nombreuses démonstrations simultanées de nouvelles pratiques pédagogiques, avec ou sans support technologique. Nous avons assisté à quelques-unes d'entre elles, fonctionnant depuis plusieurs années.

Ici, on stimule la créativité au cours d'instrument et en semi-collectif (Marc Maréchal, Eghezée). Là, on mise sur l'apprentissage du chant aux enfants (Pierre Wasterlain, Couillet). Ailleurs, l'ex-cours de solfège transformé en formation musicale joue sur la vocalité corporelle (Eric Polet, Amary). A chaque fois, des

gosses ont offert des exercices, des réalisations passionnantes, qui n'ont plus grand-chose à voir avec le sage modelage de l'élève sur son professeur et la restitution calibrée d'un savoir. *Le savoir ne se transmet pas, dira un instituteur, il se construit. Et c'est en agissant qu'on apprend.*

On s'approprie les paramètres de base de la matière musicale, avec son corps, avec sa voix, on en joue en petits groupes avec une réelle connivence d'écoute, on la crée aussi, cette musique, sans jugement de valeur, mais en amenant l'élève à un maximum de cohérence dans son langage, par l'analyse, la confrontation, l'écoute. Il suffit de regarder ces enfants et adolescents «vivre» avec leurs instruments pour comprendre ce que peut signifier la réforme: l'art comme une école de vie, ici et maintenant, dégagé des structures autoritaristes héritées du XIX^e siècle.

Enthousiasmant, mais!... Des arbres qui cachent la forêt, mur-

mure-t-on. Des professeurs doués «naturellement» ont toujours existé, mais nul ne nierait que ce type de pédagogie ne peut fonctionner qu'avec de vrais pédagogues. Et c'est là que le bât blesse. La formation continuée instaurée par la Communauté française est déjà un petit pas dans le sens du recyclage. Et ce n'est pas le cours de psycho-pédagogie des Conservatoires qui peut suffire à la tâche, si bon soit-il, et encore moins ceux de méthodologie instrumentale, dans leur organisation actuelle.

Pour que cette réforme puisse prendre tout son sens, il y donc urgence à revitaliser la formation des futurs profs au Conservatoire. On en discute, d'une manière informelle, au cabinet du ministre Ancion. La résistance est grande, parce qu'elle suppose un changement profond des mentalités «professorales». Un certain nombre d'artistes enseignants, tant en musique qu'en arts de la parole, ne croient pas à la nécessité d'une

formation pédagogique (vieux mythe de passage de témoin sur le tas), pas plus qu'ils ne peuvent concevoir un apprentissage musical qui ne passe pas d'abord par la maîtrise rigoureuse du solfège et de l'instrument.

DÉSARROI ET COMPRÉHENSION

Si ceux-là manifestent une évidente mauvaise volonté à lire objectivement les textes de l'avant-projet de la réforme, d'autres, beaucoup plus réceptifs, avouent leur désarroi face à la liberté pédagogique qui leur est donnée et leur dénuement sur le terrain (manque de locaux décentes et de matériel de première nécessité). Et l'étranglement financier ne résoudra rien!

Ces points délicats n'occulent cependant pas une évidence qui ressort des multiples conversations de ce forum: la compréhension et l'acceptation des méthodes nouvelles gagnent de plus en plus de terrain sur le terrain musical et des arts de la parole.

Quant aux nouvelles technologies, exposées par de nombreuses firmes dans le musée du Botanique, elles allaient des synthétiseurs et pianos numériques aux logiciels d'édition, de gestion, de musique assistée... Impressionnant, mais pas toujours accessible au commun des mortels!

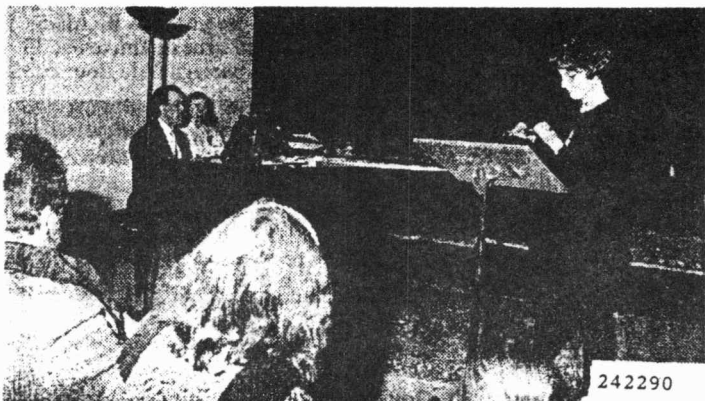
Parmi d'autres, le groupe Almusie, où officient Georges Deppe, Jean-Marie Rens et d'autres, présentait des ordinateurs comme outils qui aident à la représentation graphique de l'abstraction musicale (rythme, harmonie...) et permettent une analyse plus rapide d'une partition: voilà un but louable... Mais avouons que la démonstration un peu chaotique (logiciel tout nouveau) qui a été donnée a plutôt laissé l'impression d'une technologie bien lourde! D'autres projets ciblaient le jazz, la musique électro-acoustique, le piano numérique, la vidéo dans le cours d'art dramatique, le graphisme informatique...

MICHÈLE FRICHE

EGHEZEE

Brillant concert par les professeurs de l'académie

Les Amis de l'Académie d'Eghezée ont organisé un concert de musique de chambre dans les locaux de la petite académie, à Hanret, bondée pour l'occasion.



Flûte et piano par Laurence Dellisse et Roberto Guttierrez.

Le programme et les artistes de la soirée ont été présentés par le directeur de l'académie, M. Maréchal, qui a aussi remercié le public parmi lequel figuraient de nombreux jeunes, ce dont il s'est réjoui.

Des professeurs ont brillamment interprété des oeuvres de Schubert, Sencan, Luypaerts, Brahms et Dvorak.

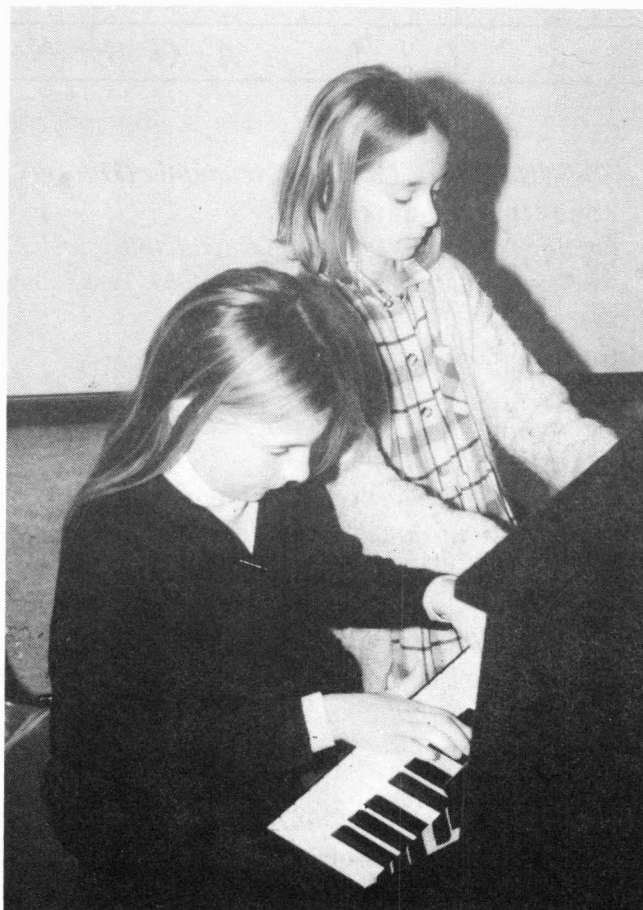
La première partie du concert a permis de mettre à l'honneur Laurence Dellisse et Roberto Guttierrez, dans un duo de flûte et piano, tandis qu'Alesandra Vistosi et Michel Scohy, après la pause, se sont produits, avec brio, avec du piano à quatre mains.

Le Piano à quatre mains...

La formule du piano à quatre mains est relativement peu usitée dans le grand répertoire de l'instrument. Certains diront qu'elle ne mérite pas qu'on s'y attarde et que pour cette raison, les compositeurs s'y sont peu intéressés. La réalité est bien différente...

Il est, en fait, extrêmement difficile de bien écrire pour piano à quatre mains. Le problème est d'éviter ce que des formules comme le piano 6 ou 8 mains montrent de manière caricaturale : une sorte de saturation sonore due à l'emploi constant de la totalité de l'ambitus de l'instrument.

Ce qui fait l'intérêt du piano, outre le timbre, modulable à merci, c'est un registre étendu : plus de 7 octaves ! On peut plonger sans transition de l'extrême aigu au registre le plus sombre. Si vous mettez 6 ou 8 mains en permanence sur l'instrument, tous les registres sonnent... et votre oreille se fatigue très vite de ce trop-plein de notes. Avec le 4 mains, on est à la limite de la problématique : un compositeur habile tirera parti des possibilités offertes par deux mains supplémentaires, mais ne tombera pas dans le piège de la saturation...



Un des premiers, Jean-Christien Bach, fils cadet de Jean-Sébastien, composa plusieurs recueils de sonates pour pianoforte à 4 main. Mozart s'y intéressa assez pour laisser 4 sonates, mais Beethoven, lui, ne toucha que distraitement à cette formule. Dès Schubert, le piano à 4 mains acquit ses véritables lettres de noblesse ("Fantaisie en fa mineur" !) et, avec le Romantisme, se développa grâce au goût des *salons*, lieu et événement tout à la fois.. La musique y était appréciée dans un cercle restreint, un cercle de connaisseurs comptant musiciens, peintres et poètes. Sans discontinuer, jusqu'à ces dernières décennies, le 4 mains allait trouver chez les plus grands compositeurs un intérêt et une habileté donnant naissance à de véritables perles musicales, comme les "Liebeslieder Waltze", les "Danses Hongroises" et les "Variations sur un thème de Schumann" de Brahms, les "Danses Slaves" de Dvorak, mais aussi des suites de pièces comme "Jeux d'Enfants" (Bizet), "Ma mère l'Oye" (Ravel), "Petite Suite" (Debussy) etc...

Et dans nos classes de piano? Bien sûr, les oeuvres citées sont, pour beaucoup d'entre elles, d'une exigence les rendant peu accessibles aux jeunes musiciens... Mais depuis quelques années, de nombreux compositeurs de talent proposent des pièces de niveau simple, voire élémentaire.

Enfin, et ce n'est pas négligeable, le 4 mains est d'une grande utilité dans la découverte du répertoire symphonique. Dans plusieurs de ses écrits, Vladimir Yankelevitch parle de ce plaisir immense de découvrir à deux, au piano, les symphonies de Beethoven ou de Schubert. Investir ainsi des sommets inabordables laisse des traces... émerveillées.

!!! A G E N D A !!!

Samedi 26 avril (20h) - La Petite Académie (Hanret)

"Souvenirs en devenir..."

Quelques anciens élèves de l'Académie, sur les voies du métier de musicien, reviennent dans nos murs, l'espace d'une soirée, pour nous concocter un concert de rêve.

Entrée gratuite.

Samedi 10 mai (20h30) - La Petite Académie (Hanret)

"Musiques à voir"

Jean-Paul Zanutel (violoncelle) et Anne-Michèle Schaak (piano) "mettent en scène" des musiques de Brahms, Debussy et Johann Strauss. Surprise..!

Entrées : 250f / 100f (moins de 14 ans).

Samedi 24 mai (20h30) - Eglise de Warêt-la-Chaussée

Concert de l'Ensemble Vocal de l'Académie (dir. Benoît Gilot)

Eternelle fascination de la polyphonie vocale...

Entrée gratuite

Vendredi 6 (20h) et samedi 7 juin (15h) - Salle de Boneffe

"Apprendre à danser"

Lorsqu'une impatiente veut parvenir trop rapidement à danser comme une étoile, elle doit s'attendre à quelques difficultés...

Spectacle annuel des classes de danse d'Isabelle Jouffroy, avec, cette année, des musiques composées par des élèves de la section musicale de l'académie.

Entrée : 100f (gratuit pour les moins de 12 ans).

Samedi 7 juin (20h30) - La Petite Académie (Hanret)

"Musiques du monde, musiques du siècle"

Pour son 3ème concert annuel, l'ensemble "Musiques du Monde" invite le Choeur de Filles de l'Académie d'Amay, dirigé par Eric Pollet. Cet ensemble vocal étonnant, plusieurs fois primé, chantera la "Ceremony of Carols" de B. Britten et se joindra à "Musiques du Monde" en fin de soirée.

Entrée : 100f (gratuit pour les élèves de l'Académie).

Dimanche 8 juin (10h30) - La petite Académie (Hanret)

Concert-apéritif

Les Ensembles Instrumentaux et le Choeur d'Enfants (dir. Benoît Gilot), et l'ensemble "De Bouche à Oreille" (dir. Marc Maréchal) vous proposent un voyage dans des musiques...idéales à cette heure de la matinée.

Entrée gratuite.

Samedi 14 juin (15h30) - La Petite Académie (Hanret)

"Une Journée à la Télé"

Une création de plus à l'actif de l'atelier théâtral pour enfants, animé par Virginie Pierre. Une réjouissance de plus, à coup sûr...

Entrée gratuite.

Samedi 21 juin (20h30) - La Petite Académie (Hanret)

"Orient-Express"

Musiques du monde, collectées par le groupe lors de récents et nouveaux voyages imaginaires. Musiques pour rire ou pleurer, danser ou rêver... Avec Rudi Colin, Isabelle Davin, Joëlle Lanscotte, Vincent Mossiat, Marc Maréchal et Marie-Ève Ronveaux.

Entrée : 250f / 100f (moins de 14 ans).

Jeudi 26 juin (19h30) - La Petite Académie (Hanret)

"Les quatre âges de la vie"

Les quatre élèves de dernière année de la classe de déclamation se coupent... en quatre pour vous faire vivre de merveilleux moments poétiques.

Entrée gratuite.

Samedi 28 juin (20h) - Eglise d'Harlue

Concert de musique ancienne

Les élèves des classes de musique ancienne (flûte à bec, clavecin et ensemble) ne pourront qu'être inspirés par le cadre d'une des plus belles églises de la région. Oeuvres du Moyen-Âge, de la Renaissance et du Baroque agencées par Joëlle Lanscotte.

Entrée gratuite

Dimanche 29 juin (17h, à confirmer) - La Petite Académie

Concert de Jazz

Les élèves de la classe de Jazz ne pourront qu'être inspirés par le cadre d'une des plus belles salles de la région (air connu).

Standards en tous genres, agencés par Nathalie Loriers.

Entrée gratuite.

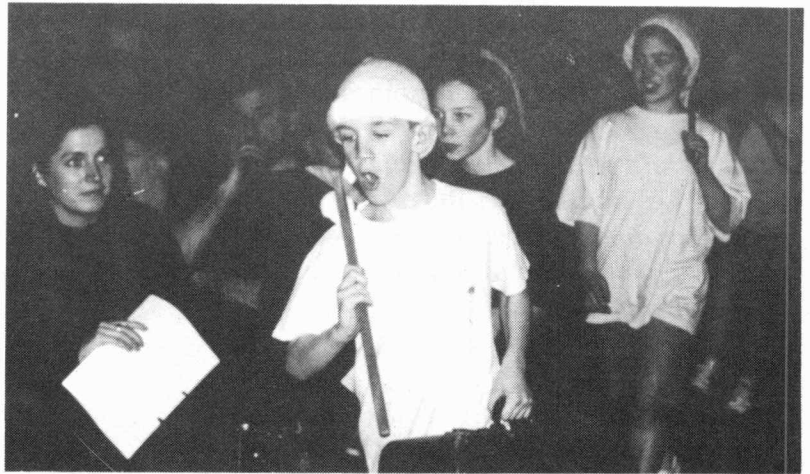
Et bien sûr...n'oubliez pas toutes les autres manifestations publiques dont les dates n'étaient pas encore connues au moment de mettre sous presse : auditions des classes d'instrument, cours publics etc...

Soyez donc attentifs...ces informations ne sauraient tarder et vous seront communiquées dès que possible par voie d'affiche et, si les précisions ministérielles sur la rentrée prochaine n'arrivent pas trop tardivement, par la voie du prochain numéro de ce périodique.

Si vous êtes un(e) habitué(e) de nos manifestations, vous serez une fois de plus accueilli(e) avec plaisir. Si, par contre, nos lieux de spectacles vous sont encore étrangers, dites-vous peut-être que ce qui vous retient chez vous se représentera sans doute à votre convenance. Mais les spectacles auxquels participent élèves et professeurs sont des moments uniques! Faites donc le premier pas, les autres suivront...

DU COTE DES ARTS PARLES...

L'atelier théâtral pour les jeunes élèves de l'académie existe depuis bientôt 4 ans. Nommé, selon l'appellation officielle, "atelier d'application créative", il offre un complément vivant à ceux qui suivent le cours de diction. Avec les années, les petits sont devenus grands, et de nombreux frères et soeurs ont rejoint la troupe. Toute cette ribambelle a déjà un beau parcours derrière elle, du grand classique (Molière) au burlesque (avec une version revisitée de Blanche-Neige et les 7 nains) en passant par les "Exercices de Style" de Queneau, les Fables de La Fontaine, les Petits Contes de Gripari... et la liste est encore longue...



Tous sont doués de talent et débordent d'énergie...

Alors, si, vous aussi, vous voulez partager leur enthousiasme, rendez-vous le samedi 14 juin à 15.30h, à la Petite Académie, à Hanret, pour une nouvelle création intitulée "Une Journée à la Télé..."

A bientôt,
Virginie Pierre.